

27 septembre 2022

EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles:

- Dans sa [réponse à la question parlementaire n°6671 du 18 septembre 2022](#), le Ministre de l'Immigration et de l'Asile, Jean Asselborn, a expliqué que le Luxembourg n'est pas favorable à la pénalisation des citoyens russes ordinaires en leur interdisant d'entrer dans l'espace Schengen.
- Dans sa [réponse à la question parlementaire n°6708 du 24 septembre 2022](#), le Ministre de l'Immigration et de l'Asile, Jean Asselborn, a fourni des informations sur les enfants ukrainiens déplacés par la Russie.
- Le ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région a lancé [la plateforme virtuelle InfoLux.lu](#), qui vise à donner un accès rapide aux informations sur la vie quotidienne au Luxembourg et à faciliter la participation active au vivre-ensemble interculturel au Grand-Duché. Les contenus de cette plateforme seront régulièrement mis à jour et complétés.
- Statec a publié la nouvelle édition du « [Luxembourg en chiffres 2022](#) », un aperçu statistique du pays et de la société luxembourgeoise. La brochure recueille des données statistiques inédites sur la géographie et l'environnement, la population et le marché du travail, les conditions sociales, les entreprises ainsi que l'économie et les finances du pays.
- Le 26 septembre 2022, [une nouvelle école pour des enfants réfugiés](#), installée dans un bâtiment de la BEI au Kirchberg a été inauguré. La nouvelle école accueille des classes spécialisées d'accueil de l'État. Quelque 80 élèves de 3 à 12 ans, enfants de réfugiés ukrainiens et enfants de demandeurs et bénéficiaires de la protection internationale (DBI/BPI) y sont accueillis dès à présent. Ils sont répartis en 8 classes de l'enseignement fondamental qui fonctionnent en journée continue. La structure mise en place comprend également une maison-relais.

Chiffre de la semaine: 18.4

Au 1er janvier 2022, 62.924 des Luxembourgeois sur 341.230, c'est-à-dire 18,4% ont une ou plusieurs autres nationalités.

Le taux des Luxembourgeois avec une seconde nationalité varie fortement selon les communes. Le taux le plus bas se trouve avec 6,7% pour la commune de Putscheid, le plus élevé avec 30,6% se situe la commune de Strassen. La commune de Strassen devance la commune de Larochette, 30,3%, et Luxembourg-ville avec 29,8%.

Source : STATEC-CTIE

Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail, merci de contacter zane.rozenberga@uni.lu

Nous contacter :

Email: emn@uni.lu

Twitter: [@EMNLuxembourg](https://twitter.com/EMNLuxembourg)

Site du LU EMN NCP : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en